



MUNICIPALITÉ D'OKA

## OFFRE D'EMPLOI

### DIRECTEUR DES FINANCES

Organisme: Municipalité d'Oka  
Catégorie: Administration/finances  
Type de poste : Permanent, Temps plein  
Date d'affichage: 20 juin 2018  
Date limite du concours : 20 juillet 2018

Sous l'autorité de la directrice générale et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, les tâches du directeur des finances sont d'assurer la responsabilité de fournir à la Municipalité et à ses contribuables toute l'expertise nécessaire pour remplir le rôle de directeur des finances. Le directeur des finances remplira adéquatement l'ensemble des responsabilités en matière de trésorerie municipale que lui délègue la directrice générale, le Code municipal et ses règlements, et les autres lois et règlements du Québec, les règlements adoptés par le Conseil, ainsi que par les usages de la profession en ce qui concerne ses fonctions. Le directeur des finances doit assurer la gestion optimale et compétente des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition. Il doit notamment exécuter les tâches et responsabilités suivantes :

#### **Principales responsabilités :**

- Prépare le projet préliminaire du budget à partir des orientations définies par la direction générale et le Conseil municipal;
- Gère les budgets de fonctionnement et d'investissement de la municipalité;
- Assure l'administration du service de la dette;
- S'assure que les principes comptables et de contrôle interne sont bien respectés et appliqués à tous les niveaux.
- En collaboration avec la directrice générale, conseille et encadre les directeurs de service en matière de principes comptables, de normes de contrôle, de prévision et de gestion budgétaire;
- Prépare les états financiers pour la vérification externe, suivant le manuel de présentation de l'information financière municipale;
- Produit et transmet au ministère des Affaires municipales le rapport financier, le rapport du vérificateur et tout autre rapport exigé dans le cadre de ses fonctions;
- Produit le cahier des prévisions budgétaires;
- Collabore à la rédaction de résolutions et des règlements municipaux concernant le service de la trésorerie;
- Contrôle et supervise l'ensemble des opérations courantes de la gestion financière;
- Applique les dispositions des règlements d'emprunts et définit les politiques et procédures administratives de la Municipalité en matière d'utilisation des fonds publics;

### **Exigences :**

- Détenir un baccalauréat en comptabilité et/ou finances;
- Détenir un titre de comptable reconnu;
- Minimum de 5 ans d'expérience de gestion financière en milieu municipal;
- Connaissance de la réglementation municipale et des lois régissant son champ de responsabilités;
- Connaissance des principes comptables généralement reconnus;
- Excellente connaissance du manuel de présentation de l'information financière municipale;
- Maîtrise des applications Windows et Office, particulièrement Excel;
- Maîtrise du logiciel PG Mégagest;
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Habilités en planification, gestion, organisation du travail, analyse et esprit de synthèse, rédaction de documents, relations interpersonnelles et communication;
- Capacité démontrée à travailler sous pression et à respecter les échéances;
- Capacité démontrée à travailler en équipe;
- Intégrité, loyauté et sens de l'éthique.
- 

### **Conditions salariales :**

La Municipalité offre une rémunération et des avantages sociaux compétitifs.

### **Date limite :**

Les candidats ou candidates intéressé(e)s par ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 20 juillet 2018 à l'adresse suivante :

**MUNICIPALITE D'OKA  
POSTE DIRECTEUR DES FINANCES  
183 RUE DES ANGES  
OKA, QC J0N 1E0**

**Courriel : [amayer@municipalite.oka.qc.ca](mailto:amayer@municipalite.oka.qc.ca)**

**Téléphone : (450) 479-8333  
Télécopieur : (450) 479-1886**

Seuls les candidats retenus seront contactés

**NOTE :** L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.